



# Mairie de Villargondran

## COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 29 mars 2019

### **1 - Approbation du compte rendu du 05.03.2019**

Nom du directeur de la SOREA mal orthographié, DUMAY et non DUMET.

**Vote : 14 pour**

### **2 – Remboursement frais élu**

Ecole

Dans le cadre du projet de la visite de l'assemblée nationale le 11 avril, Monsieur le Maire accompagne les élèves. Demande pour remboursement du transport.

**Vote : 14 pour**

### **3 – Taxe d'aménagement zone d'activité transférée à la 3CMA**

La commune, membre de la 3CMA, perçoit le produit de la taxe d'aménagement applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme.

La zone d'activité de l'Amoudon ayant été transférée à la 3CMA, la commune doit ainsi reverser à la 3CMA le produit de la part communale de la taxe d'aménagement perçue.

**Vote : 14 pour**

### **4 – Demande de subvention**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Président du syndicat départemental des éleveurs de moutons de la Savoie.

Dimanche 2 juin se déroulera la 3<sup>ème</sup> édition de la fête ovine « les brebis en sortie », manifestation organisée en collaboration avec la commune et le comité des fêtes de Pontamafrey-Montpascal.

Afin de renouveler le succès des deux premières éditions, il est demandé une éventuelle participation financière.

Proposition 150 €.

**Vote : 1 abstention 13 pour**

### **5 – SDIS ouverture et surveillance du plan d'eau**

Surveillance

Le plan d'eau sera ouvert à la surveillance du 29 juin au 29 août inclus, de 12 h.30 à 18 h.30.

Une visite de contrôle sera organisée avant l'ouverture.

**Vote : 14 pour**

### **6 – Vote des taux d'imposition**

Rappel des taux :

Taxe d'Habitation	: 5.52 %
Taxe Foncière Bâti	: 9.57 %
Taxe Foncière Non Bâti	: 88.51 %

Les bases ont progressé de 1.63 % pour la TH, 1.84 % pour le TB, et de 2.06 % pour TFB.

En 2018, les taxes ménage ont été de 231 633 €, à taux constant elles seront en 2019 de 235 768 €.

Il est proposé de maintenir les mêmes taux pour 2019.

**Vote : 14 pour**

### **7 - Budgets primitifs 2019**

Philippe CRETIN remercie tous les membres de la commission des finances et des travaux, pour leur implication et donne les informations sur chaque poste des BP.

### **M 14**

Fonctionnement dépenses et recettes : 1 034 209 €

Investissement dépenses et recettes : 953 595 €

**Vote : 14 pour**

## M 49

Fonctionnement dépenses et recettes : 124 600 €

Investissement dépenses et recettes : 113 458 €

### **Vote : 14 pour**

Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration des BP.

Pour information, le marché du pôle culturel a été publié, les offres doivent être déposées pour le 11 avril et la commission d'appel d'offres se réunira le 12 avril pour l'ouverture des plis.

### **8 - Compte rendu des commissions :**

SOREA : Philippe CRETIN

Prochain CA le 17 avril.

Sports et loisirs : Maurice CATTELAN.

- Subventions à voir, les membres seront convoqués.
- En préparation la fête des voisins, le tour de France, la fête du pays. La fête des mères se fera le dimanche, jour des élections européennes.

Communication : Hélène BOIS

- Chasse aux œufs avec la com jeunes.
- Bulletin municipal en cours.

### **9 - Questions diverses**

- Lecture du courrier de M. le Préfet, pour le transfert des compétences eau et assainissement à la 3CMA. La loi impose le transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Possibilité de reporter ce transfert au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2026 sous certaines conditions.

A ce jour, la 3CMA exerce partiellement la compétence eau et n'exerce pas la compétence assainissement.

De ce fait, la compétence eau sera transférée au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et les communes ont jusqu'au 30 juin 2019 pour délibérer et se positionner sur le report de la compétence assainissement.

Réflexion avant décision lors de la prochaine réunion.

- OPAC un logement type F4 libre à la Libération le 15 juin.

- Lecture du courrier de d'une résidente qui souhaite vendre l'ensemble de sa propriété rue du Cochard. Après discussion, le conseil ne donne pas suite à cette offre.

- Remerciements du sou des écoles pour la subvention.

- Invitation AG la Fourmilière vendredi 5 avril à 18 h. à la salle polyvalente.

Séance levée à 20 h.